

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES BALLOTTAGES.

Les nationalistes, qu'il faut de leur vrai nom appeler les réactionnaires, car ils le sont et le resteront toujours, s'efforcent en vain de faire croire à une victoire qu'ils n'ont pas remportée; ils ne parviendront pas le 13 mai à tromper le suffrage universel qui, dimanche dernier, sauf sur de rares points du territoire, leur a infligé la plus éclatante condamnation.

D'ores et déjà, quels que soient les résultats du scrutin de ballottage, la République n'a rien à craindre. Elle reste demain ce qu'elle était hier : le gouvernement incontesté et incontestable de la France

A cette heure, tous les ballottages tourneraient-ils par impossible, au profit des nationalistes, ceux-ci seraient encore, dans le gouvernement et dans le pays, à l'état d'impuissante minorité. Et leur faiblesse ne serait pas seulement d'être une minorité, ce serait encore et surtout de représenter une sorte d'amas des éléments les plus divers, les plus confus, les plus hostiles, comme l'était il a quelques années, le boulangisme, autrement fort cependant que ne l'est aujourd'hui le nationalisme, son héritier défiguré, — nous ne disons pas dégénéré, rien ne pouvant être au-dessous du césarisme de bas empire, quelle que soit sa forme, quel que soit son travestissement.

La vérité, et la campagne qui vient d'avoir lieu ces derniers jours l'établit avec la dernière évidence, c'est qu'à côté de quelques républicains qui s'y égarent ou qui croient avoir intérêt à s'y égarer, le nationalisme est apparu à tous les ennemis de la République comme un masque commode permettant par ses grimaces, d'invoquer à leur profit ce sentiment du patriotisme qui, en France, reste toujours si vil et qui à beaucoup de braves gens demeure cher jusque dans ses erreurs.

Mais ces erreurs n'ont qu'un temps et, dès à présent, on peut le dire, le nationalisme a marqué avec trop d'audace ses véritables tendances pour qu'on ignore désormais ce qu'il recouvre.

Partout où il est entré en scène, il a montré très clairement ce qu'il était : l'ennemi des institutions républicaines, le diffamateur et le calomniateur de tout ce qui tient de près ou de loin à la République.

Que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village, voyez ceux qui se groupent autour de la bannière nationaliste, cette triste bannière où l'on peut lire « Guerre étrangère, guerre civile, intolérance, fanatisme, proscription, dictature ».

Les défenseurs de cette bannière — nous n'oserions dire de ce drapeau, — on les connaît de longue date.

Ce sont ceux qu'à toutes les époques nous avons vu se ranger du côté de la réaction contre la démocratie, de la haine contre la République.

Ce sont les résidus de l'Empire, les vestiges de la monarchie, les vétérans ou les recrues de ce « parti sans nom » que flétrissait dans un langage d'une énergie si admirable ou d'une justesse si grande, il y a plus

d'un quart de siècle et Thiers, et Dufaure, et Grévy, et Gambetta, et Jules Ferry, et tant d'autres.

C'est ce parti qui, toujours vaincu, ne se résigne jamais à l'être et qui, pour ressaisir le pouvoir que la France persiste à lui refuser, use de tous les stratagèmes et de tous les mensonges.

Ce parti, nous l'avons vu à l'œuvre dimanche dernier, nous l'y verrons encore dimanche prochain. Il menace la paix, la liberté, la démocratie, la République.

Républicains, à quelque nuance que nous appartenions, serrons les rangs contre lui, unissons-nous, car c'est l'ennemi et devant l'ennemi, se diviser ou s'abstenir, c'est trahir.

C. R.

INFORMATIONS

Une Interpellation

Le Soir publie une interview de M. Vigné d'Octon, dans laquelle, après avoir rappelé les nombreuses exactions commises sous le couvert des expéditions coloniales, le député de l'Hérault déclare qu'il interpellera, le jour de la rentrée des Chambres, M. Decrais, ministre des colonies, pour le sommer d'avoir à rechercher les responsabilités.

Encore Mercier !

Les nouveaux conseillers municipaux élus dimanche à Paris comme nationalistes ont reçu une carte de visite du général Mercier, avec ses félicitations et ses compliments. S'ils n'en sont pas fiers !

Soufflet au nationalisme

La Ligue des départements du Centre (?) organise, pour le 3 juin, sous le patronage de MM. Georges Berry et Millevoye, une grande manifestation oratoire et culinaire à Tours. M. d'Estournelles, député de la Sarthe, invité à s'y rendre a répondu aux organisateurs du banquet une lettre dont quelques passages valent d'être cités :

« Vous me saurez gré, j'en suis sûr, écrit M. d'Estournelles, de ne pas assister à cette fête, que ma présence pourrait gêner. Vous n'ignorez pas en effet, qu'à mes yeux le nationalisme, loin d'être un remède, ne peut qu'aggraver notre situation économique, déjà compromise par notre résistance aux réformes les plus élémentaires

Le nationalisme, marchant au rebours de nos intérêts et des progrès de la science élève des barrières et des obstacles entre les peuples au moment où la suppression des distances les rapproche; il nous conduit à la guerre civile et à la guerre étrangère; il nous y conduit sans s'en douter, à force d'excitations inconsidérées qui nous aigrissent, nous rendent ridicules et insupportables à nos voisins. Tout en invoquant le grand mot de patriotisme, les traditions de gloire et d'ordre qui nous sont si chères, il sème la violence et la haine. Le commerce n'est pour lui qu'un trésor de guerre, et on ne peut associer ces deux mots. « Commerce et industrie », que par une monstrueuse ironie, comme on a dit il y a cinquante ans : « l'Empire c'est la paix.

Le Droit de réponse

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le Petit Journal contre l'arrêt de la cour de Paris qui l'avait condamné à insérer une lettre du comte de Bourmont en réponse à un article sur le maréchal de Bourmont, son grand-père.

Aux termes de cet arrêt, le droit de ré-

ponse de héritiers d'un mort existe, même quand on n'a pas eu contre eux d'intention outrageante.

Les Elections à Anzin

Dans le fief d'Anzin, les capitalistes de la mine, dont M. Casimir-Périer est le principal actionnaire ont fait une pression considérable, terrorisant tous les ouvriers. Ceux-ci, ne pouvant constituer de liste, résolurent dimanche matin, de se compter sur les noms de quelques militants socialistes de Paris et de Lille.

Au dépouillement, obtinrent : MM. Millerand, 445 voix; Delesalle, 391; Chesquièrre, 386; Siauve Evauzy, 355; Viviani, 384; et Devraigne, 378. Il en est résulté que la liste municipale n'a que quelques élus.

Le ballottage créé par la liste socialiste peut amener la déroute des potentats de la mine.

Le procès Zola

MM. Zola et Perrenx, sont de nouveau cités à comparaître, le 23 mai, devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, qui sera présidée par M. de Baudesson, assisté de MM. Doublet et Violla.

Une « Mission » des Lazaristes.

Il se confirme que M. Waldeck-Rousseau vient de faire une première application de la récente circulaire aux évêques interdisant les « missions ». Dans une petite ville du diocèse de Soissons, Ligny-en-Thiérache, une mission avait été confiée aux lazaristes, congrégation autorisée; le président du conseil a télégraphié au préfet de l'Aisne, qui a envoyé au curé de Ligny l'ordre de congédier ces missionnaires.

Le buste de Falguière

Mme Falguière a confié à Marqueste, l'ancien élève et collègue de Falguière à l'Académie des beaux-arts, le soin de faire le buste du Maître pour l'Institut.

A l'Académie

Dans sa séance de jeudi, l'Académie française a fixé au jeudi 21 juin la réception de M. Paul Hervieu, successeur d'Edouard Pailleron, par M. Brunetière. Elle a ensuite déclaré la vacance du fauteuil de M. Joseph Bertrand, et fixé au jeudi 28 juin l'élection de son successeur. Lecture a été donnée d'une lettre par laquelle M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, pose sa candidature au fauteuil de M. Joseph Bertrand.

Max Régis

M. Max Régis et ses coaccusés dans l'affaire de la Villa-Anti juive sont renvoyés devant la cour d'assises du Var.

L'incendie du Théâtre-Français

L'enquête sur les causes de l'incendie du Théâtre-Français est terminée. Elle a démontré qu'on avait oublié de fermer les portes en fer existant entre le couloir des loges des artistes et la scène, ce qui a facilité la propagation de l'incendie.

Un Contremaître lapidé

Une cinquantaine d'ouvriers employés à l'annexe de l'Exposition, à Vincennes, ont attaqué à coups de pierres un de leurs chefs d'équipe, M. Hubert, dont ils avaient à se plaindre.

M. Hubert a été littéralement lapidé. Son état est assez grave.

Une enquête est ouverte.

Tirages financiers

Obligations de la Ville de Paris 1876

Le numéro 23,360 gagne 100,000 fr.

Le numéro 175,217 gagne 10,000 fr.

Le numéro 219,538 gagne 5,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

14,280 — 16,209 — 21,593 — 34,532

49,342 — 84,781 — 93,341 — 111,823

218,980 — 252,845.

La Folie des Achats

Un jeune homme, Emile S..., demeurant rue de Clichy, à Paris, prenait, jeudi matin, une voiture en sortant de chez lui, et se faisait conduire chez plusieurs commerçants. En quelques heures, ce client peu banal avait successivement acheté 200 palmiers, 25,000 fr. d'orchidées, deux serres pour placer le tout, 40,000 fr. de bijoux, 300 barriques de vin, 60 bouteilles d'eau de Cologne, 3 fûts de bière, etc., etc.

Vers midi, il se trouvait dans un bureau de tabac de la rue Sainte-Anne et voulait acheter le fonds de commerce de la patronne. Mais il menait un tel tapage que le cocher dut s'interposer et expliquer les nombreux achats dont son voyageur avait cru devoir lui confier l'importance.

S... fut alors conduit chez le commissaire qui, après avoir pris des renseignements, apprit que le jeune homme, un peu fou, était atteint de la manie des achats considérables et avait échappé dans la matinée à la surveillance de ses parents.

Le pauvre dément a été reconduit à son domicile, et les acquisitions ont été contremandées, au grand déplaisir des commerçants, qui avaient cru à l'arrivée prématurée du schah de Perse.

Toujours les automobiles

Paris, 11 mai. — Une dame, âgée de 50 ans, traversait jeudi soir le boulevard Maillot, lorsqu'une voiture automobile, allant à une vitesse exagérée, arriva sur elle. N'ayant pas eu le temps de se garer, cette dame fut renversée et écrasée par le véhicule. La pauvre femme mourut tandis qu'on la transportait à son domicile.

L'automobile était conduite par un apprenti chauffeur, sous la surveillance d'un professeur.

Les deux conducteurs ont été arrêtés, puis relâchés. Ils seront poursuivis pour homicide par imprudence.

Triple Exécution Capitale

Jeudi matin a eu lieu, à Sétif, la triple exécution capitale des nommés Boumechada-Saïd-ben-Mohamed, Chabli-Lakdar-ben-Abdallah et Boulakras-Tahad ben-Saad, condamnés à mort, par la cour d'assises de Constantine, pour avoir tué, dans la nuit du 29 avril 1900, Larochette, meunier à El-Djoudi. Le vol avait été le mobile du crime. Les condamnés étaient arrivés la veille à Sétif par le train de Constantine.

Le procureur de la République a pénétré le matin dans leur cellule, et leur a annoncé le rejet de leur pourvoi. Tous restèrent muets et devinrent livides.

On procéda aussitôt à la toilette des condamnés. Boumechada demanda à être enterré avec ses frères et dicta ses dernières volontés au mufti. Boulakras protesta de son innocence. Chabli-Lakdar, le plus jeune, est moins abattu que ses compagnons. Il dit pendant le ligottage : « Pas besoin de serrer si fort, je ne crèverai qu'une fois ».

Tous trois ont eu une contenance ferme pendant le trajet de la prison au marché arabe.

Sur le lieu de l'exécution, plus de deux

mille curieux se pressent. La moitié des spectateurs est composée d'indigènes, de nombreuses femmes et d'enfants.

Les condamnés arrivent à 4 h. 35. Lakdar descend le premier de voiture et marche sans être soutenu et sans prononcer une parole. Tahad descend ensuite et récite une prière du Coran ; il a une contenance ferme. Saïd, le dernier regarde la guillotine, puis la foule et dit : « Frères, pardonnez-nous ! » Il essaie de résister quand on le met sur la bascule.

A 4 h. 43, le couteau tombait pour la troisième fois.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil départemental

Ce matin, à 10 heures, le conseil départemental s'est réuni dans une salle de la préfecture sous la présidence de M. Maurellet, inspecteur d'académie.

Etaient présents : MM. Delport, sénateur, conseiller général, André, Triaire, inspecteurs primaires, Mergier, Vidal, Boyer, Mlle Bonnet, MMmes Segala, Escande.

Le conseil a statué sur les affaires suivantes :

Fixation du nombre des élèves des écoles normales (garçons et filles).

Secrétariat de mairie de la commune d'Espédaillac. — (Approuvé).

Construction d'une école de filles près de Gramat. Approuvé.

Caisse nationale d'épargne postale

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois d'avril 1900

Versements reçus de 990 déposants, dont 185 nouveaux.....	233,770 88
Remboursements à 666 dép. dont 117 pour solde.....	158,321 59
Excédent des versements.....	75,449 29

CAHORS

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Aux Electeurs

Electeurs,

A votre clairvoyance, à votre foi démocratique, nous faisons un nouvel appel.

Dimanche dernier, par une majorité imposante, vous avez envoyé au conseil municipal 17 radicaux.

Demain, dix autres se présentent à vos suffrages.

Electeurs,

Que la victoire soit complète !

Assez de tergiversations ! Silence aux odieuses calomnies que quelques-uns de nos adversaires déversent à jets continus sur certains républicains !

Citoyens,

N'écoutez pas ceux qui ont intérêt à vous tromper.

Pour les besoins d'une cause qu'ils savent perdue, les ennemis irréconciliables de nos institutions vont, criant partout que nos amis, — ceux qui les gênent, — sont de faux républicains, prêts à trahir demain ceux qui les défendent aujourd'hui !

C'est faux !

Citoyens,

Ne vous laissez pas tromper !

En face de ces dix candidats, voyez ceux qui, à la dernière heure, se dressent devant eux, et dites en toute conscience quels sont ceux qui sont dignes de vos suffrages.

En 1896, lorsque lassés d'une coterie omnipotente aux ordres de la réaction, vous lui avez signifié son congé, vous avez fait entendre un grand cri de victoire : vous avez fait justice !

Etaujourd'hui vous écouteriez ces mêmes hommes ? Quoi ! à nouveau vous leur donneriez mandat de vous dominer ?

Non, citoyens, vous ne permettrez pas aux vaincus de se relever, et vous leur montrerez que la justice du peuple ne frappe pas en vain !

Demain, électeurs, consacrez à jamais vos décisions de 1896 et de dimanche dernier, au nom de la Démocratie menacée, au nom des droits que vous revendiquez

avec tant d'énergie et que jusqu'à ce jour quelques faux politiciens ont méconnus !

Votez pour la liste radicale entière, pour les réformes, pour la justice, pour la République !

C'est votre devoir ! vous le remplirez.

Vive la République !

MANŒUVRE DÉLOYALE

Ce matin les électeurs ont reçu le bulletin suivant :

Relhié
Tassart
Cagnac
Cloup
Ausset
Marmiesse
Fournié
Dèzes
Rous
Cayla

Electeurs, voilà la manœuvre prévue !

Un parti incapable de lutter à visage découvert veut, déloyalement et par surprise, introduire quelques-uns des siens au Conseil municipal.

Relevez l'injure qu'on vous fait en vous considérant comme des *inconscients*.

Rejetez avec mépris toutes ces lâches et anonymes combinaisons de la dernière heure et votez pour MM.

Vinel
Tassart
Fournier
Cloup
Murat
Guiraudies
Rous
De Valon
Cabanes
Farges

Au dernier moment on nous annonce qu'il y a une quantité de listes en circulation ; les électeurs éccœurés feront à ces manœuvres déloyales l'accueil qu'elles méritent.

PAS DE RÉPONSE

Mardi dernier, parlant de la liste dite de « concentration républicaine », nous avons écrit que le public désignait très carrément comme auteur de cette liste M. le D^r Caviole.

Nous avons ajouté que M. Cayla aurait refusé de la faire imprimer, mais qu'il aurait déclaré « accepter tout ce que ferait M. le D^r Caviole ».

Nous n'avons reçu aucun démenti.

C'est regrettable.

Le public appréciera !...

Correspondance

Nous avons reçu de M. Guiraudies-Capdeville la lettre suivante que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs :

Cahors, 11 mai 1900.

Monsieur le Directeur,

Depuis mon entrée dans la vie politique, les accusations les plus niaises ne m'ont pas été épargnées par le parti progressiste.

On m'accuse notamment d'être bonapartiste.

J'espère, en quelques mots, remettre les choses au point.

Si c'est être bonapartiste que d'avoir voté non au plébiscite impérial de Mai 1870, oui je suis bonapartiste.

Si on est bonapartiste parce que, après la proclamation de la République, au 4 septembre 1870 j'ai pris le commandement des vaillants Mobiles de Cahors pour défendre les foyers envahis par l'Etranger ainsi que la jeune République, oui je suis bonapartiste.

Si c'est être bonapartiste que d'avoir pendant 26 ans, dans l'exercice des fonctions de chef de Division, cherché à rendre la République aimable, et servi loyalement les Préfets républicains, oui je suis bonapartiste.

Si c'est être bonapartiste que, après la proclamation de la République, au 4 septembre 1898 prêché l'Union de toutes les fractions du parti républicain, d'avoir payé de sa personne, par la plume et par l'épée, pour soutenir cette noble cause qui a amené dans notre arrondissement la chute des partis de réaction, oui je suis bonapartiste.

Enfin si on m'a vu, il y a quelques jours à peine, coopérer, avec mes amis du Conseil municipal, au triomphe de notre collègue M.

Delport, c'est parce que je suis républicain.

J'ai la conscience d'avoir agi toujours, en tout temps, loyalement, républicainement.

Et maintenant, j'attends, le front haut, le verdict qui sera rendu le 13 mai.

Quoi qu'il advienne, je serai toujours le fidèle soldat de la République.

Vive la République démocratique.

Veuillez agréer, etc.

GUIRAUDIES-CAPDEVILLE,

Ancien commandant des Mobiles du Lot,
Chef de Division honoraire.

* *

M Guiraudies-Capdeville nous communique la lettre suivante qu'il a adressée au gérant du *Rappel Socialiste* :

Cahors, 9 Mai 1900.

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du samedi 5 Mai courant, le *Rappel Socialiste* me consacre un entrefilet déclarant qu'à la suite d'une pétition présentée par la Société coopérative de boulangerie des Employés du chemin de fer, j'aurais obtenu, contrairement à l'avis de la Commission des Travaux publics, que le prix de la concession d'eau demandée par cette Société, serait porté de 32 à 40 francs par an et que j'aurais ainsi causé un préjudice de 8 francs aux intéressés.

Je m'empresse de vous informer que je ne suis nullement intervenu dans le règlement de cette affaire. — La vérité est que, sur le rapport de la Commission des travaux publics de laquelle je ne fais pas partie, le Conseil municipal a décidé, sans discussion et à l'unanimité, par une délibération du 29 novembre 1899, qu'il serait accordé à la société en question une concession de 5 hectolitres d'eau, au prix de 40 francs.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien, conformément à la loi, insérer ma réponse dans le plus prochain numéro du *Rappel Socialiste* et recevoir mes salutations.

GUIRAUDIES-CAPDEVILLE,

Conseiller municipal sortant.

Réunion publique

Ce soir, M. Séguy, organise une réunion publique.

Il dira des choses intéressantes, sans doute, car M. Séguy veut fustiger la municipalité actuelle.

Il dira..... quoi ? que le maire est radical, que les élus sont radicaux, et que lui, Séguy est opportuniste ? Sans aucun doute.

Il rappellera qu'en 1896 il s'est séparé de ses anciens amis pour faire de l'opposition ? Probablement.

Rappellera-t-il l'échec que lui infligea pour ce fait, le peuple conscient ? Nons sans doute !

Et après ? M. Séguy dira que sans lui, le Conseil municipal de Cahors ne peut rien. Et il engagera les électeurs à voter pour lui.

Et les électeurs voteront pour les radicaux.

Conseil d'Etat

M. François Roussel, auditeur de 1^{re} classe au conseil d'Etat, secrétaire particulier de M. le président de la République, est nommé maître des requêtes au conseil d'Etat.

Le procès de « la Dépêche »

Sur la demande de M^e Désarnaut, avocat de M. l'abbé Magne, le procès intenté à la *Dépêche* par ce dernier et qui devait être plaidé le 14 mai, est renvoyé à une date ultérieure. Nous la ferons connaître à nos lecteurs dès qu'elle sera fixée par le tribunal.

Conférence

Nous avons la bonne fortune d'annoncer à nos lecteurs, que M. Martel, le célèbre explorateur, qui a découvert le puits de Padirac, fera une conférence dans la salle du théâtre de Cahors, le samedi soir, 26 mai.

Il racontera avec projections à l'appui, les péripéties de ses excursions souterraines et les merveilles du puits de Padirac.

Protestation

Hier matin, 6 ouvrières du magasin de chiffons situé en face de la Maternité, déléguées par leurs camarades d'atelier, nous ont apporté une protestation contre la fermeture de ce magasin qui aura lieu le 31 mai courant, à la suite de la campagne menée par M. Cagnac.

Ces ouvrières pour la plupart mères de famille se trouvent, de ce fait, privées de travail et de pain et nous prient de protester en leur nom contre le résultat obtenu par la campagne de M. Cagnac.

Nous n'apprécions pas, une question d'hygiène étant en jeu. Nous avons simplement promis aux protestataires de faire connaître au public leurs réclamations

C'est fait.

Incendie

Vendredi matin, vers 4 heures, un incendie s'est déclaré dans les maisons Ilbert Guillaume, rue Ste-Barbe n° 4, et Barreau Marie, même rue, n° 6.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers se sont rendus sur les lieux et vers 5 h. 1/2, ils étaient maîtres du feu.

De nombreux habitants de la ville et un détachement du 7^e de ligne ont prêté leur concours aux pompiers.

Les autorités civiles et militaires étaient sur les lieux du sinistre.

Le feu ayant éclaté en même temps dans les galeas des deux maisons, on ne peut établir dans quelle maison il a commencé.

Les pertes sont évaluées pour Ilbert à 3 ou 4,000 francs, et pour Marie Barreau, à 4 ou 5,000 francs.

Elles sont couvertes par 2 assurances.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 10 ET 13 MAI 1900

Allegro Militaire, Menzel.
Le Calife de Bagdad, (ouverture) Boieldieu.
Les Gardes de la Reine, (valse) Godfrey.
La Jolie Fille de Perth, (fantaisie) Bizet.
Marche des Echassiers Landais Millot.

De 5 h. à 6 h. (*Allées Fénélon*)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 12 mai 1900

Mariages

Décas, Michel, commis des Contributions Indirectes et Lagarrigue, Berthe-Julie, sans profession.

Lagrange, Léon-Antoine, jardinier et Lavinal, Pélagie-Honorine, cuisinière.

Décès

D'Esquerre, Marguerite-Marie-Antoinette, 4 ans, rue du Séminaire, 1.

Clary, Jeanne, épouse Vitrac, 75 ans, sans profession, à Larroque.

Arrondissement de Cahors

MERCUÈS. — M. Capy adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

Mes chers concitoyens,

L'éclatant témoignage de confiance et de sympathie que vous m'avez donné au scrutin de dimanche dernier, me touche profondément ; je suis fier de votre estime et vous en exprime ma plus vive reconnaissance.

Malgré la pression exercée et les insinuations perfides, vous avez répondu qu'un honnête homme fixé depuis 20 ans parmi vous avait acquis droit de cité, et vous avez déclaré hautement que mon programme était conforme à vos aspirations.

Je ne faillirai ni à mes promesses ni à mes principes et vous pouvez compter sur ma fidélité à remplir mes engagements et sur toute ma sollicitude pour les malheureux.

Fort de votre appui et heureux surtout de la sympathie que me témoigne la vaillante jeunesse de Mercuès, si dévouée pour la bonne cause, je mettrai tout en œuvre pour obtenir le plus possible pour notre commune.

Je ne manifeste qu'un désir ; qu'au Conseil municipal les efforts de chacun soient constamment inspirés par l'intérêt de tous.

Grégoire CAPY,
Conseiller municipal

MONTCUQ. — *Foire.* — Notre foire, malgré la coïncidence avec celle de Sauzet, a été passablement belle.

Voici les cours pratiqués :

Blé, de	14 à 14,50	l'hectolitre.
Maïs,	12 fr.	id.
Haricots,	25 fr.	id.
Pommes de terre,	5 fr.	id.
Prunes pour boissons,	de 25 à 30 fr.	
Volaille : Poules,	0,60 la livre.	
Poulets,	de 2,50 à 3,60.	
Lapins,	0,25 la livre.	
Œufs,	0,45 la douzaine.	
Oisons de 3 à 4 fr.	la paire.	
Cannetons,	1,50 id.	
Petits porcelets,	tonjours très cher.	

SAINT-VINCENT. — Tuée par un bœuf. — La veuve Vixé, âgée de 70 ans, propriétaire à Saint-Vincent, a eu la poitrine défoncée à coups de cornes par un de ses bœufs qu'elle faisait rentrer à l'étable. La malheureuse a rendu le dernier soupir quelques instants après ce terrible accident.

Arrondissement de Gourdon

LAMOTHE-FENELON. — Incendie. — Ces jours derniers, un incendie a détruit une maison appartenant au nommé Auguste Saint-Amour, propriétaire à Lamothe-Fénelon.

Malgré la promptitude des secours, rien n'a pu être sauvé. Les pertes, évaluées à la somme de 10,430 francs, sont couvertes par une assurance jusqu'à concurrence de 8,000 fr. Les causes de ce sinistre sont inconnues.

BULLETIN FINANCIER

Les allures du Marché sont plus satisfaisantes ces jours sont en général en reprise. Le 3 0/0 clôture à 100,92 : le 3 1/2 0/0 à 101,90, et l'Amortissable à 99,40. La Banque de France cote 4230. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 623. Dans son rapport à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril, le Conseil d'Administration du Comptoir National d'Escompte a exposé les motifs de l'augmentation du capital social. Cette augmentation est réalisée par l'émission de 100.000 actions nouvelles à 575 fr. Rappelons que le droit de préférence doit être exercé jusqu'au 15 mai courant dernier délai. Le Crédit Foncier se traite à 698. Le Crédit Lyonnais à 1131 et la Société Générale à 611. Nos Chemins finissent à : le Lyon à 1912 ; le Midi 1365 ; le Nord à 2491 et l'Orléans à 1845. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 72,60 l'Italien à 95,10 ; le Portugais à 24,20 ; le Russe 3 0/0 1891 à 85,50 ; le Turc D à 23,07 et la Banque Ottomane à 575. En Banque les actions C* du Zambèze sont en hausse à 46,25.

UNE TELLE ILE N'EXISTE PAS

« Ma bien aimée, » — disait tendrement un jeune homme penché vers sa compagne, — « il y a dans la Méditerranée, à vingt jours de Garde, une île où l'air est si doux, si vivifiant que le corps humain résiste et à la vieillesse et à la mort. Nul chagrin, nulle tristesse ne pénètre jamais dans ce lieu de délices. Le parfum des plantes lui-même remplit l'âme de charmes et de bonheur, et tout ce qui peut présager le malheur et la souffrance en est rigoureusement exclu. Raisons-nous y donc au plus vite pour éviter les ennuis de nos demeures actuelles. » Un de nos grands romanciers fait ainsi parler son héros en s'adressant à sa fiancée. Inutile de donner la réponse de la jeune fille, qu'il suffise de supposer qu'elle était assez intelligente pour faire remarquer à son admirateur qu'une telle île n'existait que dans les contes de fées ou dans l'imagination des poètes qui ne voyagent généralement que dans le royaume des Utopies. Elle avait bien raison, cela va sans dire. Hélas ! il n'existe nulle part une retraite hospitalière exempte de maladies, ni de refuge capable d'écartier la main impitoyable du temps. Par contre, il existe à notre portée un moyen de soulager la douleur et de prolonger l'existence. Il ne tient donc qu'à nous de prendre la peine de savoir ce

que la science et les inventions récentes ont fait dans ces derniers temps pour secourir l'humanité souffrante.

Aux milliers de personnes qui ont acquis par leur propre expérience une telle connaissance, il faut ajouter le témoignage de M. Quémerais, 25, rue du Puits-Aubray, à Saint-Malo. Saint-Malo est une des villes les plus pittoresques des côtes de la Manche, surtout à cause de ses anciennes fortifications et de ses maisons du Moyen-Age. Dans une de ses rues plus ou moins raboteuses l'auteur de cet article découvrit un jour M. Quémerais qui était en train de fabriquer de l'eau de Seltz pour sa clientèle de la ville et des localités environnantes. Assurément ni le métier de fabricant d'eaux gazeuses, ni le voisinage de l'Océan ne pouvaient influencer en rien l'état de santé du brave homme. Cela ne l'empêcha pas à une époque antérieure à notre visite de tomber dangereusement malade et de... mais laissons lui la parole :

« Depuis bien des années, » — dit-il, — « je souffrais d'une terrible maladie. Elle se faisait surtout remarquer par un état nerveux extraordinaire, de grands maux de tête et des points de côté. Plus d'une fois j'eus à m'asseoir, tellement j'étais faible, et souvent il m'arriva de m'évanouir complètement. Je souffrais beaucoup de névralgie, de maux de tête et d'étourdissements. Ma digestion était des plus mauvaises, et dès que j'avais mangé la plus petite chose, je ressentais de suite une grande douleur à l'estomac. » — Dans cet état M. Quémerais resta pendant plusieurs années. Les médecins épuisèrent les ressources de leur art à le soigner. Apparemment ils comprenaient le mal, mais il leur manquait le remède capable — d'abord de le soulager, puis de le guérir.

« Je n'oublierai jamais, » — ajoute-t-il, dans une lettre, « la terrible épreuve par laquelle j'eus à passer. Son souvenir est encore imprimé en caractères indélébiles dans mon esprit. Au milieu d mes plus violents accès j'étais comme paralysé. Un triste avenir pour un homme qui a à élever une jeune famille jusqu'au moment où chaque enfant peut gagner sa vie. Mais la Providence est juste, et la lumière se fait jour à travers les nuages les plus sombres. Un jour je lus dans un journal la lettre d'une personne qui, placée à deux doigts de la mort par une maladie semblable à la mienne, avait été pour ainsi dire miraculeusement guérie par un remède bien connu : la Tisane américaine des Shakers, vendu par M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord). Sans plus tarder, je m'en procurai un flacon chez un pharmacien de notre ville, puis, je me mis à en faire usage. L'effet fut un soulagement rapide de tous mes symptômes. En peu de temps j'étais redevenu fort et bien portant. Je ne puis exprimer toute la joie que j'en ressens. Il me semble sortir d'une sombre et froide caverne et me trouver tout-à-coup inondé des rayons d'un soleil d'été. Je n'ai pas ressenti la moindre indisposition depuis ma guérison. Je vous autorise volontiers à publier cette lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent. » Quémerais, fabricant d'eau de Seltz, 25, rue du Puits-Aubray, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). La signature ci-dessus a été légalisée par l'adjoint, M. Vignier.

Non, assurément, il n'y a pas d'île enchantée, exempte de maladies et de la mort, mais, Dieu merci, il y a au moins un remède pour les pires de nos maux, et à la portée du plus pauvre et du plus humble malade. Ce remède n'est autre que la Tisane américaine des Shakers.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

femmes en toilettes irréprochables et hommes portant les plus grands noms de l'Almanach de Gotha ; le soleil brillait sans nuages sur le large et vert plateau d'Ifesheim ; sur le blanc amphithéâtre des collines crayeuses et sur les plis soyeux et étalants des drapeaux d'Angleterre, de France, de Prusse, et du Grand-Duché lui-même, qui flottaient sur la grande tribune, le Pavillon, et le Jockey-Club.

Les dames descendues de voiture étaient sur le gazon de la piste, débarrassées des fripons et des habitués de bas étage, les traînes et les riches dentelles de leurs robes, sans courir de risque qu'un grain de poussière vint les souiller, côte à côte avec les uniformes autrichiens des officiers de la garnison de Rastadt.

Les paris étaient légers ; la formule de Paris : combien conte *Etoile* ? Trente louis sur l'anglais ! se faisait entendre de tous côtés ; cette retenue relative offrait un singulier contraste avec le brouhaha et les clameurs étourdissantes des réunions de parieurs en Angleterre ; la seule chose qui pouvait présenter une apparence d'affaire réelle se traitait à mi-voix entre les membres de la Garde et ceux des Jockeys-clubs.

Ifesheim n'était qu'un plaisir pur comme tous les autres incidents de l'existence de Bade ; toute l'Europe aristocratique, brillante, riche, et avide de distractions, semblait s'être donné rendez-vous sous ce ciel ensoleillé, et, sur toutes les lèvres de cette foule titrée, on n'entendait qu'un nom : le *Roi de-la-Forêt*.

Les coquettes bouquetières elles-mêmes, qui

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS



PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meil-

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

leurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptique comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M^{me} CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

IX

LE MORS EMPOISONNE

Si, du moins, ces nausées pouvaient disparaître !

Il sentait en lui comme un malaise indéfinissable que sa jeune et noble constitution n'avait jamais éprouvé depuis sa naissance.

Mais ce n'était pas le Roi qui aurait reculé pour si peu ; il releva la tête, machonna son mors avec colère, puis partit pour se rendre au départ avec son calme et sa grâce recueillie, pendant que Cecil, examinant la courbe luisante de son cou et sentant sous lui l'ampleur magnifique de ses flancs, se baissa sur sa selle pendant une seconde en sortant de l'enceinte et se pencha vers le Séraphin.

— Regarde-le, Rock ! la chose est gagnée d'avance !

La journée était bien chaude et très brillante ; tout Bade était descendu au champ de course, des files non interrompues de voitures à quatre chevaux conduites par des postillons s'étendaient au loin dans la plaine ; de populace, il n'y en avait pas ; il n'y avait là que

se souvenaient des toilettes à ses couleurs que Cecil leur avait données l'année précédente lorsqu'il avait gagné le prix de Rastadt, ne vendait que de petits boutons de roses mousseuses rouges et blanches entrelacées, dont des milliers avaient été cueillies et avaient trouvé la mort ce matin-là, en l'honneur du champion de la Garde royale anglaise.

Événement habituellement insignifiant, la présence du favori de la cavalerie de la Garde avait rendu le Prix des Dames le plus recherché pour les entrées, et les autres concurrents furent à peine remarqués dès que la célèbre casaque brodée d'or apparut au départ.

Le Roi vit d'un coup d'œil l'éclat des drapeaux et des couleurs du champ de courses et des tribunes, cet éclat qu'il connaissait si bien et depuis si longtemps ; il sentit autour de lui la présence de ses rivaux étrangers qui reculaient et piaffaient, s'impatientsaient et s'emballaient ; l'ardeur faisait trembler tous ses membres, le feu d'autrefois s'éveillait dans son valeureux sang. Semblable au cheval de bataille au son de la trompette, il vivait de ses victoires passées et avait soif d'en rapporter de nouvelles.

Mais cependant... entre lui et le soleil du matin s'élevait comme une vapeur confuse, épaisse ; les bruits familiers frappaient son oreille délicate avec quelque chose de sourd et d'étrange ; son corps semblait comme paralysé ; il secouait la tête avec une impatience nerveuse inaccoutumée ; il ne pouvait se rendre compte de ce qui le faisait souffrir.

La main qu'il chérissait lui indiquait bien

la besogne qu'on demandait de lui, mais il ne sentait plus sa direction avec la même certitude et la terre sèche et brûlante qu'il frappait de ses fers lui faisait l'effet de s'enfoncer et de se soulever sous lui tour à tour.

Le narcotique s'était infiltré dans ses veines et commençait à envahir, lentement, mais sûrement, son cerveau sagace et ses sens délicats.

Le signal du départ fut donné. La première impulsion insensée, irréfléchie, les fit tous partir avec la force d'un torrent contenu devenu subitement libre ; tous les instincts de la race et de l'habitude, et cette obéissance, qui le rendait aussi souple que la soie à la volonté de son cavalier, lui firent prendre les devants avec ce pas qui avait rendu le favori des Gardes célèbres dans tous les comtés.

Pendant un moment, il eut l'avance sur tous ses concurrents et, d'un seul effort de son galop allongé d'autrefois, il eut bientôt dépassé le cheval français de trois longueurs.

Puis ses yeux exprimèrent une angoisse terrible, la paralysie et les nausées s'emparèrent encore une fois de lui, ses jambes tremblèrent, devant sa vue s'éleva comme un brouillard opaque et tourbillonnant ; toute la force, l'énergie, la puissance vitale qui étaient en lui, semblaient être anéanties.

Et cependant il luttaït bravement.

Il faisait de violents efforts, son cœur battait avec force, il entendait le bruit assourdissant du premier peloton qui gagnait de plus en plus sur lui, il sentait ses rivaux se presser autour de lui avec une habileté toujours croissante, il sentait le souffle ardent de son adversaire lui brûler les flancs et les épaules, il sentait la pression affolée d'une lutte d'enclature à enclature, il sentait ce que, dans le cours de toute son existence victorieuse, il n'avait jamais connu... la paralysie de la défaite.

(A suivre.)

